

Renens, le 29 janvier 2024

## Soutien à l'initiative populaire pour une 13<sup>e</sup> rente AVS

**La Municipalité de la Ville de Renens soutient l'initiative « Mieux vivre à la retraite » pour l'insertion d'une 13<sup>e</sup> rente de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). L'AVS, qui a comme objectif de garantir une vie digne à toutes et tous, représente aujourd'hui le principal pilier de la prévoyance vieillesse suisse.**

Acceptée par les votants le 6 juillet 1947, l'assurance-vieillesse et survivants est un instrument de solidarité intergénérationnel et de redistribution. Actuellement plus de 2,5 millions de personnes en bénéficient.

L'initiative en question entend augmenter les revenus des bénéficiaires de l'AVS d'une rente mensuelle. La rente de vieillesse annuelle maximale augmenterait de CHF 2450.- pour une personne seule et de CHF 3675.- pour un couple marié. Fondées sur un principe de solidarité, les contributions de chacun.e sont basées sur leur revenu, pour bénéficier d'une rente plafonnée, identique pour tout le monde.

La hausse des prix observée depuis maintenant plusieurs mois touche l'ensemble des dépenses des citoyennes et citoyens (loyers, primes maladie, alimentation). Ce phénomène a renforcé la précarité des personnes qui vivent principalement de leur rente AVS, insuffisante pour faire face aux dépenses courantes, encore plus pour avoir des loisirs et une vie sociale. La Ville de Renens compte aujourd'hui plus de 3'000 personnes agé.e.s entre 65 ans et plus, et constate au quotidien, les difficultés que rencontre cette population, relayées par un tissu associatif engagé et solidaire ainsi que par les services qui leur répondent.

La Municipalité reçoit régulièrement les témoignages de personnes lui faisant part de leurs préoccupations pour l'avenir, de situations de revenus faibles ou encore de parcours professionnels ne permettant pas un appui sur le 2<sup>ème</sup> pilier. Une 13<sup>e</sup> rente permettrait d'améliorer la vie de ces personnes, et également, de reconnaître leur large contribution à la vie sociale : proches-aidant.e.s, grands-parents prenant soin de leurs petit-enfants, bénévoles investi.e.s, membres du conseil communal.

Une 13<sup>ème</sup> rente est une question de principe : l'essentiel est ce que reçoivent les retraité.e.s pour avoir une vie décente. L'AVS fête ses 75 ans, preuve de sa longévité et malgré les menaces faites au départ, de sa capacité à faire face aux coûts. Des solutions ont toujours pu être trouvées et la Municipalité estime qu'il est du devoir des autorités d'assurer mais aussi de renforcer les systèmes de solidarité et de protection sociale, pour le bien-être de toutes et tous.

Dans ces conditions, la Municipalité estime qu'il est de l'intérêt des Renanaises et Renanais comme de l'ensemble de la population d'approuver l'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS. Elle invite dès lors à voter oui le 3 mars prochain.

### **Renseignements :**

Jean-François Clément, Syndic, 079 645 79 77